

éloignés. Du point de vue de mon Gouvernement, l'Accord de Paris n'a pas pour objet de perpétuer la présence internationale au Vietnam, mais de la faire disparaître, et cela, à des conditions qui empêcheront une nouvelle internationalisation. La présente Conférence devrait pouvoir créer de telles conditions.

Mon pays travaille depuis dix-neuf ans au sein des Commissions internationales en Indochine, et nous avons tiré un certain nombre de conclusions de cette expérience instructive. Si, dans ces conclusions, j'ai l'air de vouloir critiquer l'actuel Accord sur le Vietnam, je m'empresse de vous assurer que telle n'est pas mon intention. J'ai comme objectif premier d'empêcher mon pays de s'engager de nouveau dans une situation inextricable et de prendre un engagement indéfini. Ce faisant, nous sommes profondément conscients du fait que le Canada s'est toujours intéressé et qu'il a toujours participé aux opérations de maintien de la paix; notre pays est très jaloux de sa réputation en ce domaine.

En tant que membre de la Commission, mon pays se considère non pas comme le porte-parole d'un quelconque point de vue et certes pas comme le représentant de son propre intérêt national, mais comme le représentant de la communauté internationale, invité par toutes les parties intéressées à agir en ce sens. Nous estimons par conséquent que nos obligations ne sont pas seulement envers les parties à l'Accord, non plus d'ailleurs qu'envers la présente Conférence, advenant qu'elle décide de continuer de s'intéresser activement à cet Accord, mais envers l'ensemble de la communauté internationale.

Nous préférierions nettement que toutes les opérations de surveillance de la paix s'effectuent sous les auspices des Nations Unies conformément à sa Charte. Le fait que cela se soit révélé impossible dans le cas de l'Indochine renforce, à notre avis, l'obligation de la CICS d'agir comme si elle représentait la communauté mondiale. S'il en était autrement, la Commission ne serait qu'un groupe quadripartite qui se qualifie à tort d'"international". Le Canada aurait préféré une plus grande participation de l'Asie, non seulement à la Commission internationale, mais aussi à la présente Conférence internationale qui doit débattre de questions qui sont d'un intérêt vital pour la paix et la stabilité futures de cette région du monde. C'est dans l'espoir d'engager le plus possible la communauté internationale que nous avons adopté comme ligne de conduite de livrer toute l'information pertinente sur notre participation à la CICS. Mise à part la substance des négociations, surtout lorsque celles-ci ne sont pas terminées, nous estimons que la communauté internationale a le droit de savoir ce qui se fait en son nom au Vietnam. Quant à nous, nous avons l'intention de faire rapport régulièrement et publiquement là-dessus, du moins jusqu'à ce que soient trouvés d'éventuels moyens plus satisfaisants de transmettre des données et des points de vue à tous les membres intéressés de la communauté internationale.

Comme je l'ai déjà dit, notre premier objectif est de faire notre part pour rendre opérante la participation du Canada à la CICS. Nous souhaitons continuer à y participer et nous demandons à cette Conférence de nous rendre la tâche possible. A cet égard, nous nous présentons ici afin de solliciter votre appui pour la mise en place d'un mécanisme indépendant plus largement représentatif de la communauté internationale que ne l'est